

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 1^{er} mai 2019, à 18 h 36, à la salle B-105 du campus de Longueuil**

Sont présents :

M. Louis Deschênes, enseignant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
Mme Denise Girard, secteur des commissions scolaires
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
M. Abraham-Marie Julien, étudiant du secteur technique du campus de Longueuil
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
M. Zachary Lefebvre, étudiant du secteur préuniversitaire du campus de Longueuil
Mme Rose Marois, étudiante au secteur technique de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Isabelle Paquet, enseignante
Mme Julie Pelland, personnel de soutien
M. Jacques Séminaro, parent d'étudiant
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques
M. Guy Trudel, parent d'étudiant

Sont absents :

Mme Mélanie Gauthier, diplômée du secteur technique du campus de Longueuil
Mme Andrea Green, secteur universitaire
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques

Sont invités :

Mme Marie-Claude Blais, directrice adjointe, Direction des ressources financières
M. Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
M. René Dolce, directeur, Direction des ressources humaines
Mme Élisabeth Fournier, directrice, Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint, Direction des ressources financières
M. François Lefebvre, directeur, Direction des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 36.

M. Gagné souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration :

- Mme Denise Girard, du secteur des commissions scolaires;
- M. Abraham-Marié-Julien, étudiant du secteur technique du campus de Longueuil;
- Mme Rosé Marois, étudiante au secteur technique de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

| | Points |
|---|---------------|
| 1. Adoption de l'ordre du jour | Décision |
| 2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2019 | |
| 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 mars 2019 | Décision |
| 2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 mars 2019 | Information |
| 2.2.1 Suivi de l'organisation de l'Aérosalon | Information |
| 3. Émission de DEC et d'AEC | Décisions |
| 4. Dépôt du calendrier scolaire 2018-2019 modifié | Information |
| 5. Adoption des bons de commande | Décisions |
| 5.1 Acquisition d'ordinateurs | |
| 5.2 Contrats pour les logiciels de gestion Skytech | |
| 5.3 Réfection des locaux A-15, A-152 et A-153 à l'ÉNA | |
| 5.4 Dépassement de coûts – Divers travaux d'été 2018 à l'ÉNA | |
| 6. Dépôt du devis pour la révision de la <i>Politique de gestion des cadres</i> | Information |
| 7. Adoption de la <i>Politique concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans la gestion contractuelle</i> | Décision |
| 8. Dépôt du bilan annuel du CTA | Information |
| 9. Correspondance | Information |
| 10. Information | |
| 10.1 Admissions au premier tour | Information |
| 10.2 La vie au Cégep | Information |
| 11. Dépôt de documents | Information |
| 12. Levée de la séance | Décision |

19-CA-31 PROPOSITION

M. Louis Deschênes, appuyé par Mme Denise Girard, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2019

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019

19-CA-32 PROPOSITION

M. Xavier Pallares, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 27 mars 2019 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019

2.2.1 Suivi de l'organisation de l'Aérosalon

M. Pascal Désilèts, directeur de l'ÉNA et du CTA, fait un suivi au sujet de l'organisation de l'Aérosalon. Il précise que les activités de promotion de l'événement ont commencé, que l'objectif a été dépassé au niveau des partenariats et qu'un annonceur officiel de l'événement a été trouvé.

3. ÉMISSION DE DEC ET AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration de mai 2019 et des dernières années*.

19-CA-33 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Louis Deschênes, propose à l'assemblée de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2018 et d'hiver 2019 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

19-CA-34 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Louis Deschênes, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors de la session d'hiver 2019 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 MODIFIÉ

Mme Josée Mercier, directrice des études, présente le calendrier scolaire 2018-2019 modifié en date du 18 mars dernier pour le campus de Longueuil, à la suite de la journée de grève étudiante du 8 mars 2019.

Elle précise que le calendrier de l'ÉNA n'a pas été modifié puisqu'il n'y a pas eu de grève sur ce campus. De plus, la journée de grève du 15 mars 2019 étant une journée d'encadrement (JE), il n'y a pas eu de reprise de cette journée à planifier dans le nouveau calendrier.

5. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

5.1 ACQUISITION D'ORDINATEURS

Chaque année, la Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) identifie des postes informatiques à remplacer. Cette année, la DiSTI procédera principalement à la mise à niveau complète des ordinateurs de la clinique d'hygiène dentaire, ceux des laboratoires en arts visuels ainsi que la salle de montage pour le programme de cinéma au campus de Longueuil. De plus, quinze (15) ordinateurs pour le programme d'informatique seront ajoutés pour augmenter le nombre de postes dans les six (6) laboratoires. Le remplacement inclut le changement des moniteurs. Des mises à jour des postes avec l'ajout de disques SSD en radiodiagnostic seront aussi effectuées, ce qui permettra de prolonger la vie des postes informatiques en place et d'assurer une performance adéquate.

En résumé, les équipements dont l'acquisition est prévue par le biais de l'appel d'offres sont :

- Vingt-sept (27) ordinateurs portables (Hygiène dentaire);
- Soixante-trois (63) ordinateurs (Arts Visuels et Cinéma);
- Quinze (15) ordinateurs (informatique);

- Dix-huit (18) Ordinateurs Workstation CERTIFIÉ pour Catia V5-6R2017 et 3DExperience (ENA);
- Dix-sept (17) ordinateurs "Tout en un" (ENA - professeurs Propulseur);
- Quarante-deux (42) Disques durs 256Go SSD, 2.5", SATA, 6Gb/s, Non OPAL (Radiodiagnostic);
- Cent quatre-vingts (180) Moniteurs 24 pouces (Informatique/Cinéma/SH).

À l'École nationale d'aérotechnique, un laboratoire, ainsi que les postes des professeurs au département de Propulseur, seront mis à jour. Les postes de travail des laboratoires seront redistribués à travers d'autres bureaux de professeurs ou d'employés administratifs ayant des besoins moins pointus en matière technologique.

Le budget pour ces achats avait été réservé au moment de l'élaboration du budget d'investissement 2018-2019 par le comité MAOB (mobilier, appareillage, outillage, bibliothèque) de sorte que les acquisitions puissent se faire au moment permettant de recevoir les équipements suffisamment tôt en vue des déploiements à faire à l'été 2019. Le montant total de l'appel d'offres, terminé le 3 avril 2019, est de 261 363\$, toutes taxes ristournées, soit beaucoup moins que l'estimé des achats prévus.

19-CA-35 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2018-2019, secteur mobilier, approuvé par le conseil d'administration le 13 juin 2018 (18-CA-42);

ATTENDU que le budget approuvé comportait une rubrique dédiée aux achats pour l'été 2019;

ATTENDU la mise à niveau de cent quarante (140) postes, incluant les moniteurs;

ATTENDU que le délai de livraison est de 5 à 6 semaines et que les équipements doivent être reçus au Cégep avant le 3 juin 2019;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL00007032;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Guy Trudel, propose à l'assemblée de retenir l'offre de la firme IT2GO Solutions inc. pour l'acquisition d'ordinateurs, de moniteurs et d'équipements informatiques au montant de 261 363 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 279 493,10 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les membres demandent à être informés, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, du processus de recyclage des ordinateurs utilisé par le Cégep.

5.2 CONTRATS POUR LES LOGICIELS DE GESTION SKYTECH

En 2004, le Cégep a conclu une entente, d'une durée de cinq (5) ans, avec Skytech Communications inc. pour le développement du système de gestion pédagogique CLARA en remplacement des systèmes utilisés localement depuis de nombreuses années (VAX : DP et autres).

En 2006, le Cégep a intégré les modules en ligne Omnivox à la solution pédagogique. La date de fin de contrat de ce module a donc été arrimée avec la date initiale de fin de contrat de CLARA Pédagogie.

En 2009, le Cégep a renouvelé cette solution et a conclu une autre entente avec Skytech Communications inc. pour le développement du système de gestion administrative CLARA en remplacement des systèmes de Finance, d'Approvisionnement, de Ressources humaines et de paie utilisés localement depuis de nombreuses années (VAX : DP et autres). Cette entente, d'une durée de quatre (4) ans, stipule que le Cégep défraie seulement la somme requise pour l'entretien du système en échange de son expertise pour le développement du produit. En outre, et à l'instar de CLARA Pédagogie, au début de chaque année budgétaire, le coût d'entretien de ladite solution pouvait être majoré en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC).

En 2012-2013, l'entente a été renouvelée pour quatre (4) ans selon les mêmes modalités. Elle a ensuite été renouvelée en 2016 pour une durée de trois (3) ans. Depuis cette acquisition, le Cégep doit défrayer des frais annuels et des frais engendrés par l'ajout de nouveaux modules acquis au cours des années pour répondre aux besoins (généralement entre 15 % et 18 % du coût d'acquisition d'un module donné).

Comme l'entente viendra à échéance le 30 juin 2019, le Cégep prévoit octroyer, de gré à gré, les contrats d'entretien et de service des modules CLARA Pédagogie, Finance, Ressources humaines et paie, Omnivox et Portail à l'entreprise Skytech Communications inc.

Pour 2019-2022, l'engagement total pour l'ensemble des systèmes de gestion du Cégep, pour les trois (3) années, s'élèverait à 982 527,57 \$, toutes taxes ristournées. Ce montant inclut une augmentation annuelle fixe de 2 %. Cependant, si l'indice des prix à la consommation (IPC) est de plus de 2 %, le coût d'entretien pourrait être majoré en fonction de l'IPC en remplacement du taux de 2 % fixe.

Ententes avec Skytech Communications inc.

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| Entente CLARA Finances | 150 450,99 \$ |
| Entente CLARA Pédagogie | 274 897,17 \$ |
| Entente Ressources humaines et Paie | 144 428,90 \$ |
| Entente Omnivox - Portail Internet | 412 750,51 \$ |
| Total | 982 527,57 \$ |

19-CA-36 PROPOSITION

ATTENDU que l'article 13, al. 1 (2) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* stipule qu'un contrat peut être conclu de gré à gré lorsqu'un seul contractant est possible en raison d'une garantie, d'un droit de propriété ou d'un droit exclusif, tel un droit d'auteur ou un droit fondé sur une licence exclusive ou un brevet, ou de la valeur artistique, patrimoniale ou muséologique du bien ou du service requis;

ATTENDU la nécessité d'assurer l'entretien des systèmes actuels;

ATTENDU que Skytech Communications inc. est le seul fournisseur pouvant entretenir les solutions déployées au Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Denise Girard, appuyée par M. Zachary Lefebvre, propose à l'assemblée d'octroyer de gré à gré les contrats annuels d'entretien et de service des modules CLARA Pédagogie, Finance, Ressources humaines et paie, Portail et Omnivox à l'entreprise Skytech Communications inc. pour un engagement total de 982 527,57 \$, toutes taxes ristournées, pour une durée de trois (3) ans.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3 RÉFECTION DES LOCAUX A-15, A-152 ET A-153 À L'ÉNA

La Direction des ressources matérielles, en collaboration avec la Direction des études, a identifié les besoins de réfection et de transformation suivants à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA):

- Local des machines-outils A-15 en TGA (réfection complète);
- Laboratoires A-152 et A-153 en avionique (aménagement des maquettes-moteurs).

Un unique appel d'offres public a été élaboré en regroupant les travaux de ces deux secteurs par souci d'optimisation des chantiers à l'été 2019. La réfection du local des machines-outils A-15 est devenue nécessaire en vue de l'intégration du tour à commande numérique cinq (5) axes acquis en février 2019. Quant aux laboratoires A-152 et A-153, les interventions sont principalement de nature électrique puisqu'elles permettront l'enseignement simultané sur les deux séries de maquettes moteurs développées par l'ÉNA. Ces maquettes comportent des moteurs de 3HP et de 10HP. Une réfection du plafond et de l'éclairage est comprise dans les travaux. Ceux-ci seront réalisés durant la période estivale et seront terminés en vue de la rentrée scolaire du mois d'août 2019.

Suite à la question d'un membre à cet effet, Mme Fournier précise que lorsque la présence d'amiante est possible et qu'elle peut affecter les travaux, le Cégep confie le mandat à un

laboratoire qui s'assure de maintenir des conditions sécuritaires pour les étudiants et les employés pendant les travaux et après la fin des travaux.

19-CA-37 PROPOSITION

ATTENDU les besoins de la pédagogie;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2018-2019, secteur immobilier, approuvé par le conseil d'administration le 13 juin 2018;

ATTENDU que le budget approuvé comportait une rubrique dédiée aux travaux à entreprendre à l'été 2019;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL00007128;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Jean-Luc Djigo, appuyé par M. Kevin Smith, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Constructions J. Boulais inc. pour la Réfection des locaux A-15, A-152 et A-153 à l'École nationale d'aérotechnique, au montant de 413 796 \$. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10% du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat. Le montant de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 482 330 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4 DÉPASSEMENT DE COÛTS – DIVERS TRAVAUX D'ÉTÉ 2018 À L'ÉNA

Le 18 avril 2018, le conseil d'administration octroyait à la firme Tuyauterie Michel K. & Denis inc. un contrat pour l'exécution des travaux de quatre (4) projets de réfection et de transformation à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) :

- E161206 Rajeunissement des aires communes;
- E120830 Aménagement du C30;
- E170201 Centre d'aide en mathématiques, langue et français;
- E170410 Remplacement des portes extérieures et sas de l'entrée principale.

Le conseil d'administration a également autorisé une provision maximale de 10% du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat. Les travaux devaient initialement être réalisés durant la période estivale et terminés avant la rentrée scolaire de l'automne 2018. Or, dans les semaines qui ont précédé la mobilisation de l'entrepreneur général au chantier, des échantillons de matériaux prélevés sur les poutres

principales situées dans l'entre-plafond se sont avérés contenir de l'amiante. Cette découverte est venue modifier les méthodes de travail de l'entrepreneur qui se voyait obligé d'exécuter les travaux dans des conditions à risques élevés. De plus, cette découverte a amené le Cégep à décider du traitement du matériau contaminé : soit de le faire retirer ou de prendre les moyens nécessaires pour le confiner. Pour ces raisons, l'échéancier initial des travaux ne pouvait plus être respecté.

De concert avec l'entrepreneur et les professionnels responsables du projet, une décision a été prise de différer certains travaux à l'été 2019. Ces travaux sont essentiellement ceux liés au projet *E161206 Rajeunissement des aires communes* qui prévoyait entre autres le remplacement complet du plafond du corridor principal où se trouvent les poutres recouvertes d'un enduit ignifuge contenant de l'amiante.

Le 14 février 2019, le Cégep apprenait, dans la foulée du rapport préliminaire de conformité au Code du bâtiment, que le fait ne pas avoir de gicleurs automatiques dans l'ensemble du bâtiment était non conforme. À partir du moment où des interventions sont planifiées dans les plafonds, il est dorénavant requis de mettre en place un réseau de gicleurs automatiques. Ces travaux seront donc ajoutés à la responsabilité du chantier de l'entrepreneur. Il s'agit d'un changement de programme au contrat initial de l'entrepreneur.

La Direction des ressources matérielles recommande d'ajuster le contrat de l'entrepreneur afin de permettre la réalisation du changement de programme lié à la mise en place du réseau de gicleurs automatiques lors de la réfection du plafond et, compte tenu des exigences inhérentes à la présence de l'amiante découverte, d'autoriser 10% de la valeur initiale du contrat en supplément pour terminer les travaux. Une reddition de compte sera effectuée en ce sens auprès du Secrétariat du Conseil du trésor, tel que requis.

Mme Fournier dépose et commente un document intitulé « Sommaires des changements » pour compléter des explications. Les coûts indiqués à la page deux n'ont pas encore été négociés.

19-CA-38 PROPOSITION

ATTENDU la résolution CA-18-04-18, octroyant à Tuyauterie Michel K. & Denis inc. un contrat de 1 040 000 \$ pour les divers travaux d'été 2018 à l'ÉNA;

ATTENDU que la résolution comportait une provision de 10% du montant initial du contrat soit 104 000 \$ pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat;

ATTENDU qu'un changement de programme est nécessaire pour inclure l'installation d'un réseau de gicleurs automatiques au coût de 33 885,50\$;

ATTENDU que la provision initiale de 10% est insuffisante pour couvrir tous les coûts engendrés par la présence d'amiante sur le chantier;

ATTENDU qu'une demande d'ajout au contrat doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme public, tel que prévu par l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, qui porte sur les modifications à un contrat dont la valeur est égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public;

ATTENDU les exigences de la *Loi sur les contrats avec les organismes publics*;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Denise Girard, appuyée par M. Stéphane Girard, propose à l'assemblée d'autoriser deux ajouts au contrat octroyé à la firme Tuyauterie Michel K. & Denis inc., soit un montant de 33 885,50 \$ pour le changement de programme lié aux gicleurs et un montant additionnel de 10%, soit 104 000 \$, pour tenir compte notamment des conditions de chantier et des imprévus survenus en cours de réalisation des travaux. Ces montants sont avant taxes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. DÉPÔT DU DEVIS POUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES CADRES

M. René Dolce, directeur des ressources humaines, accompagné de Mme Marie-Claude Blais, directrice adjointe aux ressources financières, dépose un document intitulé *Devis pour la révision de la politique de gestion des cadres*. Il le présente, le commente et répond aux questions des membres.

En 2008, le cégep Édouard-Montpetit a adopté sa première Politique de gestion des cadres. L'élaboration de cette politique a permis d'établir les balises des relations de travail entre le personnel d'encadrement et le Cégep, dans le respect des pratiques de gestion mises en place dans la Politique de gestion des ressources humaines (PGRH).

En 2017, à la demande de l'association locale des cadres du CEM, l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ) a entrepris l'évaluation de la Politique du Cégep. Depuis 2008, les pratiques de gestion ont évolué et des changements ont été apportés au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*. La révision de la Politique sera l'occasion de la mettre à niveau et d'intégrer les nouveaux éléments prévus dans la législation.

7. ADOPTION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LA GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LA GESTION CONTRACTUELLE

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, dépose un document intitulé *Politique concernant la gestion des risques en matière de corruption dans la gestion contractuelle*. Il le présente, le commente et répond aux questions des membres.

En vertu d'une directive du Conseil du trésor, le Cégep a l'obligation d'adopter une politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle avant le 31 août 2019.

19-CA-39 PROPOSITION

ATTENDU qu'en vertu de la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (C.T.216501) adoptée par le Conseil du trésor, le Cégep a l'obligation de concevoir et mettre en place un cadre organisationnel (politique) de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

ATTENDU que le Cégep a élaboré la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans la gestion contractuelle afin de répondre aux exigences* de la Directive;

ATTENDU que la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans la gestion contractuelle* a été élaborée en respectant les objectifs, le mandat et la planification énoncés dans le devis déposé au conseil d'administration du 20 février 2019;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

M. Jacques Séminaro, appuyé par M. Kevin Smith, propose à l'assemblée d'adopter la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans la gestion contractuelle* telle que déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DU CTA

M. Pascal Désilets, directeur général de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) et du Centre technologique en aérospatiale (CTA), présente le bilan annuel 2017-2018 du CTA, le plan de travail 2018-2019, les états financiers pour l'année 2018 et le budget 2018-2019. Il répond aux questions des membres.

M. Désilets explique que le CTA est l'organisme à but non lucratif qui gère le centre collégial de transfert de technologie (CCTT) du Cégep. Le CTA réalise des activités de recherche qui ont des retombées pour le Cégep et le milieu de l'éducation.

9. CORRESPONDANCE

Le 8 avril 2019, le directeur général, M. Sylvain Lambert, a reçu une lettre de la part du chef du Service des affaires institutionnelles, M. Vincent Petitclerc. Cette lettre l'informe que le rapport annuel d'activités du cégep Édouard-Montpetit, pour l'exercice financier 2017-2018, contient tous les éléments requis.

De plus, le 8 avril 2019, le président du conseil d'administration, M. Jean-Paul Gagné, a reçu une lettre de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge. Cette lettre confirme qu'une subvention est accordée pour le projet de mutualisation de ressources informationnelles.

Le 12 avril 2019, une lettre a été envoyée à M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, de la part du secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor. Cette lettre rappelle la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics; elle a pour but de s'assurer que tous les organismes publics s'y conforment.

Ces lettres sont déposées dans la documentation.

De plus, trois autres documents sont déposés, lesquels confirment les nominations des membres suivants du CA :

- Mme Denise Girard, secteur des commissions scolaires;
- M. Abraham-Marie Julien, étudiant du secteur technique du campus de Longueuil;
- Mme Nathalie Auger, secteur du Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Mme Nathalie Auger a remis sa démission le 29 avril 2019, laquelle a été transmise au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

10. INFORMATION

10.1 ADMISSION AU PREMIER TOUR

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un document faisant état du nombre de demandes d'admission reçues au premier tour pour l'automne 2019. Elle fait remarquer que les demandes d'admission ont augmenté pour le programme de Sciences humaines, malgré l'ouverture du Centre d'études collégiales (CEC) à Saint-Constant. Également, l'augmentation des demandes pour le programme de Techniques de l'informatique rend compte des changements de préalables pour ce programme.

Mme Mercier précise que les données concernant le deuxième tour seront transmises aux membres lors de la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 12 juin 2019.

10.2 LA VIE AU CÉGEP

À noter depuis le 4 mars et jusqu'au 12 avril 2019.

Pour connaître et suivre les nouvelles du Cégep et de son École nationale, visitez-nous :

- 🔒 Sur le site web : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/nouvelles-et-evenements>
- 🔒 Sur nos médias sociaux : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/suivez-nous-sur-les-medias-sociaux>
- 🔒 Sur notre page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/coll-ge-douard-montpetit>

Code couleur : CÉGEP – ENA/CTA – CAMPUS LONGUEUIL – SPORT/LYNX – FONDATION

Une première bourse étudiante dans l'histoire du CTA

6 mars 2019 – En cette année soulignant son 25^e anniversaire de fondation, le CTA est fier d'encourager la persévérance scolaire en créant une nouvelle bourse étudiante de 500 \$, qui sera offerte annuellement.

Nouvelles personnalités pour « Le français s'affiche »

13 mars 2019 – En ce Mois de la Francophonie, le Cégep est fier de présenter divers témoignages sur la qualité de la langue, dont celui du président et chef de la direction de Québecor, Pierre Karl Péladeau.

Caleb Amoussou accède à la Finale nationale!

18 mars 2019 – Le Cégep est fier d'annoncer que l'étudiant en Sciences de la nature, profil Sciences de la santé, Caleb Amoussou a remporté ex aequo la 40^e Finale régionale Centre-Ouest de Cégeps en spectacle.

L'ÉNA reçoit l'Expo-sciences

19 mars 2019 – C'est avec fierté que l'ÉNA a accueilli la finale régionale de la Montérégie de l'Expo-sciences Hydro-Québec 2019 du 15 au 17 mars derniers.

Montant record pour Vins de prestige

19 mars 2019 – Le 14 mars 2019, la Fondation du Cégep a connu une édition record pour sa soirée-bénéfice avec 298 050 \$ récoltés et plus de 450 participants réunis à l'ÉNA.

Une nouvelle équipe de e-Sports au Cégep!

20 mars 2019 – Une équipe de sports électroniques s'est récemment ajoutée aux équipes Lynx existantes au Cégep, portant maintenant à 17 le nombre total d'équipes sportives à Édouard-Montpetit.

Une réussite pour le quatrième triathlon intérieur!

22 mars 2019 – Le Centre sportif invitait, le 16 mars 2019, les membres de la communauté à prendre part à son triathlon intérieur. Plus de 110 participants de tous les âges et de tous les niveaux ont été accueillis, faisant de cette quatrième édition un franc succès !

L'ÉNA et le CTA changent d'adresse!

25 mars 2019 – Le Cégep annonce le changement d'adresse de l'ÉNA et du CTA, effectif dès maintenant. La rue porte désormais le nom de l'établissement : 5555, rue de l'ÉNA.

La Chaire de recherche du CTA : cruciale pour l'aérospatial

28 mars 2019 – La Chaire de recherche en fabrication de composantes aérospatiales et matériaux composites s'affaire à déjouer le manque de main-d'œuvre et la compétition internationale.

AéroSalon : billets en vente!

28 mars 2019 – L'événement d'envergure sera présenté par l'ÉNA, chef de file en matière de formation technique en aérospatiale au Québec, en partenariat avec la Ville de Longueuil.

M. Jean-Paul Gagné ajoute que, le 29 avril 2019, lors de la soirée de reconnaissance à l'égard des étudiants « C3+ », le « Coup de cœur Environnement » a été décerné à M. Zachary Lefebvre, pour son implication dans le comité étudiant ESPACE, au Comité-Vert, et dans le dossier de retrait des bouteilles d'eau.

De plus, deux étudiants ont récemment reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse pour leur engagement scolaire et communautaire :

- Mme Éveline Olivier; et
- M. Zachary Lefebvre.

M. Sylvain Lambert souligne que M. Jean-Paul Gagné a été nommé vice-président au comité des présidents de conseil d'administration de la Fédération des cégeps.

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les procès-verbaux des rencontres suivantes sont déposés :

- Comité directeur du 13 mars 2019;
- Commission des études du 5 mars 2019.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Stéphane Girard, appuyé par M. Xavier Pallares et unanimement résolu de lever la séance à 20 h 14.

La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le **21 mai 2019**. Il s'agit d'une réunion extraordinaire dont le sujet sera le renouvellement de mandat du directeur général.



Jean-Paul Gagné

Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine

Secrétaire d'assemblée